Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 42 | Le numéro 5 centimes | Lundi 19 février 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. f. x.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. x.

Nouvelles du jour

Attaques anglaises en Picardie.

Les Anglais ont exécuté, samedi, deux attaques, l'une au nord, l'autre au sud de l'Ancre, à l'ouest de Bapaume. Au sud de la rivière, *ils ont avancé sur un front de deux* kilomètres et demi, entre Grandcourt, occupé le 6 février dernier, et Le Sars, occupé le 7 octobre 1916, et ont pénétré dans les positions allemandes sur une profondeur égale. Ils sont arrivés à quelques centaines de mètres de Petit-Miraumont, qui est une partie de la bourgade de Miraumont, dont le gros est situé sur la rive septentrionale de l'Ancre.

Au nord de la rivière, l'attaque anglaise, partie du secteur de Beaumont-Hamel dans la direction de Miraumont-le-Grand, *a atteint les escarpements* d'une hauteur dominant Baillescourt, à peu de distance du point de départ.

Le généralissime anglais continue de procéder du martelage du front adverse, en attendant d'en venir aux opérations de plus grande envergure.

* * *

M. Gerard, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, s'est imposé une réserve absolue sur la situation telle qu'il l'a vue en Allemagne ; mais les compatriotes qu'il a ramenés avec lui ont abondamment parlé. L'agence américaine « United Press », qui donne leurs impressions, dit que la disette est grande dans les villes allemandes ; que tout le monde attend la paix ; que le public compte que la guerre sous-marine va forcer les Alliés à traiter ; que l'Allemagne, au point de vue militaire, est encore extrêmement forte ; que les chefs sont résolus à tout sacrifier pour gagner la prochaine bataille, qu'ils envisagent comme devant être décisive, afin de pouvoir conclure la paix attendue par tout Allemand pour cette année.

* * *

Une fâcheuse méprise s'est produite à New-York, au moment de l'embarquement de l'ambassadeur allemand Bernstorff. La police américaine, qui redoutait un incident désagréable et qui était, semble-t-il, un peu surexcitée, a procédé à tort et à travers à des arrestations, qui ont continué après que M. Bernstorff se fût rendu à bord. C'est ainsi que, au retour, deux agents se sont jetés sur un personnage qu'ils ont jugé suspect. Ils le conduisirent au prochain poste, où l'on constata que c'était... le ministre de Suisse, M. Ritter, qui avait été accompagner M. Bernstorff au bateau ! M. Ritter fut relâché avec mille excuses.

* * *

Samedi, le Sénat français, discutant le projet de loi des exemptés et des réformés, a repoussé un amendement de M. de Lamarzelle qui avait pour objet de maintenir dans le service de santé les ecclésiastiques recensés sous le régime de la loi du 15 juillet 1889.

L'amendement Lamarzelle était le contre-pied de celui de M. Sixte-Quenin, qui permettait d'envoyer sur le front les séminaristes dont une loi antérieure faisait des brancardiers. Le général Lyautey, ministre de la guerre, a insisté pour qu'on votât le projet tel qu'il était sorti des délibérations de la Chambre, c'est-à-dire avec l'amendement Sixte-Quenin. On a correspondu à son désir, après qu'on l'eût entendu dire que, dans l'application de la loi, il s'inspirerait de l'esprit le plus large. Il n'y a pas à douter de la parole du général Lyautey. Mais les hommes passent et les lois demeurent. La France peut avoir comme ministre de la guerre un sectaire qui voudra faire plaisir à M. Sixte-Quenin en « bouffant du curé ».

* * *

Un journal belge paraissant à La Haye, *Vrij Belgie* (la Libre Belgique), annonce que le chef socialiste Vandervelde, qui fait partie du gouvernement belge depuis un an, va se retirer du cabinet. Le motif de sa retraite est que des désaccords se sont produits entre lui et ses collègues, au sujet de mesures disciplinaires appliquées à certains ouvriers munitionnaires.

* * *

Les journaux italiens font toutes sortes de commentaires sur le retrait du commandement suprême de l'armée austro-hongroise à l'archiduc Frédéric, qui en avait été investi par feu François-Joseph. Les uns disent que l'archiduc Frédéric a été frappé de disgrâce à l'instigation de l'Allemagne, parce qu'il se serait opposé à l'intrusion de l'état-major allemand dans les affaires de l'armée austro-hongroise. D'autres journaux donnent une autre explication.

Il y en a une toute simple, qu'on néglige. En Autriche-Hongrie comme en Allemagne et ailleurs, le chef de l'Etat est le chef de l'armée. Mais François-Joseph ne pouvait, *vu son grand âge, remplir effectivement le* poste réservé au souverain ; il avait délégué ses pouvoirs à l'archiduc Frédéric. Le nouveau souverain, qui est soldat et qui a commandé devant l'ennemi sur les deux fronts, a pris tout naturellement possession de la direction suprême de l'armée. Pour pouvoir vaquer à la fois à cette fonction et à celle de chef de l'Etat avec le moins de déplacement possible, il a fait transporter le quartier général à Baden, près Vienne. Dès lors, les pouvoirs de l'archiduc Frédéric devaient *cesser.*

* * *

Il faut noter et retenir une déclaration du comte Wielepolski, président du comité national de Pologne et membre du Conseil de l'empire russe. Cet important personnage, reçu récemment par le tsar, a obtenu de lui un commentaire de son ordre du jour du 12 décembre dernier, où Nicolas II annonçait les devoirs créés par la guerre et y comprenait « la création de la libre Pologne, *composée de ses trois parties jusqu'à présent* séparées ».

Le tsar a donné, sur ce point, des précisions au comte Wielepolski, que celui-ci a résumées par la phrase suivante : « Je suis autorisé à déclarer que la Pologne doit être unifiée, libre, et qu'elle obtiendra sa propre constitution d'Etat, avec ses Chambres législatives et son armée. »

Mais rappelons-nous la proclamation du grand-duc Nicolas aux Polonais de Galicie. La Russie n'a libéré les Galiciens que pour les faire passer sous son joug. Si la promesse du tsar est exécutée par sa bureaucratie ordinaire, on serait naïf de compter sur ce qu'elle contient.

* * *

De nombreux journaux enregistrent le bruit de l'imminente démission du premier ministre du tsar, prince Galitzine. Les uns disent qu'il s'agit d'un violent dissentiment avec le ministre de l'intérieur Protopopof.

Le *Rietch* de Pétrograd croit que sa succession sera recueillie par M. Pokrovsky, ministre actuel des affaires étrangères, et que M. Sazonof, dont le départ pour Londres a été ajourné, redeviendrait ministre des affaires étrangères.

Le vent paraît souffler de nouveau dans les voiles du parti de gauche. C'est pour cela, sans doute, que la *Semtchina*, organe tsariste, réclame la dissolution du Parlement.

* * *

Le *Rousskoié Slovo* de Moscou annonce qu'un congrès d'industriels s'est tenu dans cette ville, en dépit de la défense de la police. Lorsque le représentant de l'autorité s'est présenté pour dissoudre la réunion, les assistants ont protesté et déclaré qu'ils siégeraient malgré tout. Il ont remis leurs cartes de visite au chef de la police, qui n'a pas osé insister.

Par contre, les organisations monarchistes ont reçu l'autorisation de tenir un congrès à Moscou, à fin février. On y discutera des moyens à prendre pour lutter contre « l'influence allemande dans le domaine scientifique, politique, industriel et financier ».

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Schmid de Grüneck à Vienne

L'impératrice Zita a reçu, le 10 février, en audience, l'évêque de Coire, Mgr. Schmid de Grüneck.

L'intensification de la production agricole

Communiqué du Département suisse de l'économie publique :

Par arrêté du 17 février 1917, le Conseil fédéral invite les gouvernements cantonaux à prendre toutes les mesures appropriées pour augmenter la production agricole, spécialement la production des plantes sarclées et des légumes. A cet effet, des compétences sont conférées aux gouvernements cantonaux. C'est ainsi qu'ils sont autorisés à affermer, par voie de contrainte, tout terrain agricole mal cultivé ou laissé inculte et à le faire cultiver pour le compte du canton ou à le remettre à des communes, associations, entreprises d'utilité publique ou à des particuliers. De même, les autorités cantonales peuvent, en vue d'intensifier spécialement la production des plantes sarclées et des légumes, affermer, par voie de contrainte, du terrain utilisé pour d'autres cultures. En outre, ils sont autorisés à suspendre ou même à annuler des baux de location de terrain cantonal ou communal, pour le faire cultiver de façon à intensifier la production de denrées alimentaires. Les autorités cantonales veilleront à ce que tous les terrains propres à la culture soient utilisés pour la production de denrées alimentaires et de matières fourragères.

L'arrêté du Conseil fédéral autorise aussi les gouvernements cantonaux à requérir, pour cultiver des terrains exploités par la communauté et pour rentrer les récoltes, toutes les personnes aptes à ces travaux et à exiger que les habitants se prêtent une aide mutuelle. Ils peuvent également réquisitionner les machines agricoles, outils aratoires, chars et bêtes de trait.

Les gouvernements cantonaux sont invités par l'arrêté du Conseil fédéral à prendre des mesures pour assurer l'exploitation convenable des entreprises agricoles dont les chefs ne peuvent se charger pour cause de service militaire ou de maladie. En outre, ils sont chargés d'édicter des prescriptions sur l'emploi des déchets provenant des ménages et exploitations agricoles, de manière qu'ils puissent être utilisés pour la nourriture du bétail, la fumure des terres ou de toute autre manière rationnelle.

Lorsque les circonstances le justifient, les gouvernements cantonaux peuvent déléguer les pouvoirs qui leur sont conférés par l'arrêté aux autorités communales.

L'arrêté autorise le Département suisse de l'économie publique à déterminer, de concert avec les gouvernements cantonaux et les associations d'intérêt public, les moyens d'instruire la population de façon à l'engager à restreindre d'elle-même la consommation et à augmenter la production des denrées alimentaires ; à édicter des prescriptions concernant la culture et à *imposer aux cantons et communes* l'ensemencement d'une surface minimum en céréales, pommes de terre et légumes ; à prendre des mesures pour assurer l'acquisition, la vente et la répartition des semences, des boutures, des engrais et d'autres produits auxiliaires ; à édicter des prescriptions pour les soins et la récolte des cultures, pour la lutte contre les maladies des plantes, pour la conservation des produits du sol et des denrées alimentaires de toute nature, enfin, pour le traitement et l'utilisation des déchets industriels. Le Département de l'économie publique est autorisé à allouer des subsides destinés à contribuer aux prestations que font les cantons, les communes et les sociétés d'intérêt public pour l'acquisition de terrain cultivable et de semences, en vue de faciliter la production de denrées alimentaires pour personnes nécessiteuses.

Les contraventions à l'arrêté ou aux dispositions édictées par le Département suisse de l'économie publique, ou par les cantons et les communes, sont passibles de l'amende jusqu'à 5000 francs ou de l'emprisonnement jusqu'à trois mois.

Depuis le début de la guerre, l'agriculture suisse a intensifié, de sa propre initiative, et, suivant le conseil de ses chefs et des autorités, la culture de produits du sol destinés à l'alimentation humaine, notamment celle des pommes de terre et des céréales. L'importation d'articles d'alimentation étant actuellement incertaine, il est de toute nécessité d'accroître encore dans une plus forte mesure que précédemment la production indigène des denrées alimentaires. Comme par le passé, on cherchera tout d'abord à atteindre ce but en donnant des explications et des instructions à la population. Il y a lieu d'espérer que chacun se rendra compte du sérieux de la situation et contribuera de toutes ses forces à assurer le ravitaillement du pays en denrées alimentaires. L'arrêté du Conseil fédéral donne aux autorités les moyens d'intervenir efficacement dans les cas où la bonne volonté fait défaut.

Non seulement l'agriculteur, mais toute personne a, aujourd'hui, l'obligation de faire son possible pour vaincre les difficultés présentes. En menant une vie simple et en utilisant d'une manière rationnelle tous les déchets provenant des jardins et des cuisines et pouvant servir à l'affouragement du bétail, ainsi qu'à la fumure des terres, la population non agricole agira dans son propre intérêt et dans celui du pays entier.

Restrictions dans la consommation

Le Département fédéral de l'économie publique a arrêté définitivement ses propositions relatives à la restriction de la consommation. Le projet sera soumis au Conseil fédéral dans sa séance de demain, mardi.

Victoire radicale au Tessin

Bellinzone, 18 février.

Le scrutin d'hier, pour le renouvellement du gouvernement tessinois, a donné les résultats attendus. La participation a été de 22,000 votants sur un total de 40,000 électeurs inscrits.

Les quatre candidats radicaux ont obtenu : M. Garbani-Nerini, 12,850 voix ; M. Maggini, 12,722 ; M. Olgiati, 12,873 ; M. Rossi, 12,861.

Les quatre candidats conservateurs ont obtenu le *chiffre de suffrages suivants : M. Antogni*ni, 8390 ; M. Martinoli, 8474 ; M. Riva, 8400 ; M. Tarchini, 8404.

Sont élus, les quatre radicaux, et M. Martinoli, de la liste conservatrice.

La moyenne des suffrages réunis par la liste radicale est de 12,824 ; celle de la liste conservatrice est de 8417.

— On nous téléphone de Lugano :

Le scrutin du 18 février constitue un succès indéniable pour le parti radical, qui doit sa victoire à sa forte organisation et à ses journaux. Nous aurons à revenir sur cette journée. Pour aujourd'hui, certains chiffres intéressants sont à citer. D'abord, il faut relever qu'il y a eu 3000 électeurs de moins qu'en 1913 et que, sur ces 3000 abstentionnistes, 2000 sont conservateurs et un millier libéraux. Il faut ajouter que la plupart des socialistes se sont aussi abstenus.

A Lugano, M. Garbani a obtenu 744 voix ; M. Maggini, 713 ; M. Olgiati, 684 ; M. Rossi, 735 ; M. Antognini, 481 ; M. Martinoli, 209 ; M. Riva, 240 ; M. Tarchini, 201.

A Chiasso, les libéraux ont amené au scrutin 450 électeurs ; les conservateurs, une soixantaine. Signalons le vote des Suisses allemands, qui ont donné en masse pour la liste radicale.

Voici encore des résultats des votes des militaires : M. Garbani, 1992 voix ; M. Maggini, 1958 ; M. Olgiati, 1998 ; M. Rossi, 1993 ; M. Antognini, 1008 ; M. Martinoli, 996 ; M. Riva, 983 ; M. Tarchini, 995.

Pour fêter leur victoire, les radicaux luganais ont sorti, hier soir, leurs drapeaux et leurs mortiers, et ils ont organisé un cortège dans les rues.

L'élection de Bâle

Dans l'élection complémentaire au Conseil *national, qui a eu lieu hier à Bâle, pour rem*placer M. Jaggi, démissionnaire, le candidat bourgeois, M. Rodolphe Gelpke, ingénieur, a été élu, par 6495 suffrages, contre 6000 qu'a obtenus le candidat socialiste, Dr Welti.

La majorité absolue était de de 5776. La participation au scrutin n'a été que du 50 % des électeurs inscrits.

L'ingénieur Gelpke était le candidat des progressistes bourgeois ; il a été appuyé d'emblée par les libéraux, tandis que les radicaux ne se sont pas ralliés à sa candidature avec beaucoup d'empressement.

Les catholiques, de leur côté, avaient laissé à leurs électeurs la liberté du vote.

Suisse et Autriche

Le Conseil fédéral a reçu, samedi après midi, en audience solennelle, la mission spéciale autrichienne, conduite par le comte Nostitz et venant notifier l'accession au trône de l'empereur Charles.

Le comte Nostitz, en remettant la lettre de notification, a ajouté que l'empereur Charles était animé envers la Suisse des mêmes sentiments amicaux que ceux que l'empereur François-Joseph a toujours manifestés pendant tout son règne.

M. Schulthess, président de la Confédération, a reçu la lettre de notification et a insisté également, de son côté, sur les excellentes relations qui ont toujours existé entre les deux pays. Il a exprimé la conviction qu'elles continueront à l'avenir.

Le soir, un dîner a eu lieu, offert par le Conseil fédéral à la mission spéciale. M. de Gagern, ministre d'Autriche-Hongrie, et le personnel de sa légation y ont pris part.

L'importation des produits de luxe en Angleterre

On nous écrit de Berne :

Nous apprenons de bonne source que le gouvernement britannique, qui, comme on s'en souvient, a déjà interdit l'importation des montres d'or, se propose d'étendre prochainement cette mesure à tous les produits de luxe, d'une manière générale. Il y a de nombreuses chances pour que les montres d'argent ne soient pas frappées par cette interdiction, qui menace beaucoup, en revanche, les soieries et les broderies. Si l'on songe que, en 1915, nous avons exporté en Angleterre pour 110 millions de soieries et 71 millions de broderies, on ne peut envisager sans de graves appréhensions les nouvelles restrictions que la Grande-Bretagne se propose d'introduire.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 février

Communiqué français du 17 février, à 3 h. de l'après-midi :

En Champagne, activité des deux artilleries dans le secteur de Maisons de Champagne.

Dans la région des Eparges, un coup de main ennemi a échoué sous nos feux.

En Alsace, hier, en fin de journée, après un vif bombardement, un de nos détachements a pénétré dans le saillant d'Ammertzwiler, complètement bouleversé, et a constaté que l'ennemi avait subi des pertes sensibles. Nous avons ramené des prisonniers.

* * *

Communiqué allemand du 17 février :

Groupe d'armées du prince-héritier Rupprecht : Sur le front de l'Artois et dans la région de la Somme, en particulier sur les deux rives de l'Ancre, le duel d'artillerie a atteint une force considérable.

Nous avons repoussé, sur plusieurs points, des détachements anglais de reconnaissance, ainsi qu'une assez forte attaque déclanchée au sud de Miraumont, après un feu de rafales.

Groupe d'armées du kronprinz : Sur l'Aisne, à l'ouest de Berry-au-Bac et en Champagne, au sud de Ripont, des poussées françaises ont échoué.

Journée du 17 février

Communiqué français de samedi, 17 février, à 11 h. du soir :

Canonnade intermittente sur la plus grande partie du front. Lutte plus active vers Ribécourt. Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes, au nord-ouest de Bezonvaux, a échoué sous nos feux.

* * *

Communiqué anglais de samedi, 17 février, à 9 h. du soir :

Nous avons exécuté avec succès, ce matin, sur les deux rives de l'Ancre, des opérations qui nous ont permis de réaliser une nouvelle et importante progression. Au sud de la rivière, les positions allemandes en face de Miraumont et du Petit-Miraumont ont été enlevées sur un front d'environ deux mille quatre cents mètres. Nos troupes ont pénétré à environ 2400 mètres de profondeur dans les organisations ennemies et notre ligne se trouve portée à quelques centaines de mètres du village du Petit-Miraumont.

Au nord de l'Ancre, une importante position sur les pentes supérieures de l'éperon au nord de la Ferme de Baillescourt a été conquise sur un front d'environ un kilomètre. Une contre-attaque a été rejetée. L'ennemi, qui a subi de lourdes pertes au cours de ces opérations, a laissé entre nos mains 268 prisonniers actuellement dénombrés, dont six officiers.

Deux coups de main, exécutés ce matin au sud de Neuve-Chapelle et au nord-est de Ployskerke, nous ont permis d'atteindre les deuxièmes lignes allemandes. L'ennemi a eu un grand nombre de morts. De nombreux abris et une mitrailleuse ont été détruits. Nous avons ramené, à la suite de ces deux opérations, un certain nombre de prisonniers. Des raids ont été repoussés avec des pertes pour l'ennemi à l'ouest de l'Ancre et à l'est de Givenchy.

* * *

Communiqué allemand de samedi soir, 17 février :

De nouveaux combats d'infanterie se sont déroulés ce matin sur l'Ancre, avec de violents tirs d'artillerie.

* * *

Communiqué français du 18 février, à 3 h. de l'après-midi :

Au cours de la nuit, rencontres de patrouilles sur divers points du front, notamment dans les secteurs de Tracon et des Chambrettes ainsi qu'au nord-ouest de Badonviller.

Au bois Leprêtre, un de nos détachements a pénétré dans les tranchées ennemies et a détruit les ouvrages et abris de l'adversaire.

* * *

Communiqué allemand du 18 février :

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : Après une violente préparation d'artillerie, de forts détachements de reconnaissance anglais ont tenté de pénétrer dans nos tranchées au nord d'Armentières et sud-ouest de Lille, ainsi qu'au nord du canal de La Bassée et près de Ransart. Ils ont été repoussés en partie dans des corps à corps au cours desquels des prisonniers

sont restés entre nos mains, en partie par notre feu. Après l'insuccès de ses attaques au sud de Miraumont, le 16 au soir, l'ennemi a renforcé pendant la nuit son feu d'artillerie et a attaqué de nouveau au matin sur les deux rives de l'Ancre. Au cours des combats à alternatives diverses qui se produisirent, nous avons fait 130 prisonniers, avons pris six mitrailleuses et avons alors abandonné à l'adversaire nos positions avancées dans les entonnoirs.

Au sud de Pys, une violente attaque anglaise a été repoussée, toutes les positions sont maintenues.

Sur l'Oise, près de Dreslincourt, une attaque nous a permis de faire 14 prisonniers.

Groupe d'armées du kronprinz : En Champagne, les nouvelles positions au sud de Ripont, sur la rive occidentale de la Moselle, et nos tranchées du bois Leprêtre ont subi un violent feu d'artilerie et de lance-mines. Sous notre feu de destruction, aucune attaque n'a pu être effectuée. Dans la nuit du 17, un de nos dirigeables a jeté de nombreuses bombes sur la ville et le port de Boulogne.

Journée du 18 février

Communiqué français d'hier dimanche, 18 février, à 11 h. du soir :

Aucun événement important à signaler au cours de la journée en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive sur les deux rives de la Meuse, notamment dans les régions de Bezonvaux et de la cote 304.

La nuit dernière, un coup de main sur une de nos tranchées au nord de Saint-Mihiel a échoué sous nos feux.

* * *

Communiqué anglais d'hier dimanche, 18 février, à 8 h. 40 min. du soir :

Le chiffre des prisonniers faits par nous au cours des opérations d'hier sur l'Ancre doit être porté à 775, dont 12 officiers. Un certain nombre de mitrailleuses et de mortiers de tranchée sont en outre tombés entre nos mains.

L'ennemi a lancé le matin une forte attaque contre nos nouvelles positions sur l'éperon qui domine la ferme de Baillescourt. Trois vagues d'assaut successives appuyées par les troupes de soutien, se sont portées à l'attaque de nos lignes. Prises sous nos feux d'artillerie, elles ont été rejetées avec de fortes pertes sans avoir pu atteindre nos lignes en un seul point. Nous n'avons eu aucune perte.

Des détachements ont pénétré dans les lignes allemandes au cours de la nuit, au sud-ouest et au nord-ouest d'Arras, au sud de Fauquissart et au nord d'Ypres. L'ennemi a subi des pertes nombreuses. Nous avons détruit une mitrailleuse et ramené 19 prisonniers.

Des raids allemands ont été repoussés cette nuit au sud d'Ypres. L'ennemi, qui a subi des pertes, laissa un certain nombre de prisonniers entre nos mains.

Grande activité des deux artilleries au cours de la journée vers Bouchavesnes, dans la région de l'Ancre et dans le secteur d'Ypres.

Affirmation du lord-maire de Londres

Londres, 17 février.

Le lord-maire, dans un discours prononcé hier soir, a déclaré qu'il tenait d'une très haute autorité militaire britannique que la guerre serait définitivement gagnée cette année.

L'emprunt de guerre anglais

Londres, 17 février.

L'opinion générale est que l'emprunt de guerre est un des plus grands succès financiers de l'histoire du monde.

On estime que le total obtenu atteint 600 à 1000 millions sterling. Mais même 600 millions sterling dépasseraient de beaucoup l'attente des financiers, qui, il y a cinq semaines, n'espéraient pas plus que 200 à 300 millions de fonds nouveaux des souscriptions publiques, surtout étant donné que l'emprunt était handicapé par les opérations de conversion.

L'emprunt de 1915 comprenait 200 millions de souscrit par des banques, qui, cette fois, n'ont pas participé à l'emprunt, se contentant d'aider par leurs efforts généreux les souscriptions de leurs clients. (*Reuter.*)

Le blocus sous-marin

Les torpillages

Rotterdam, 17 février.

(Wolff.) — Le 16 février, ont été coulés le vapeur belge *Egypte* (4212 tonnes), le vapeur français *Mont Ventoux* (3233 tonnes) et le voilier français *Aimée Maria* (327 tonnes).

Londres, 17 février.

Le chalutier anglais *King Alfred* a été torpillé. Le capitaine a été fait prisonnier. Les neuf hommes de l'équipage ont été sauvés.

Paris, 18 février.

(Havas.) — Le vapeur français *Hermine* a été torpillé. L'équipage est sauvé.

Christiania, 18 février.

(Wolff.) — La légation de Norvège à Paris annonce que le vapeur norvégien *Nord Cap*, de 322 tonnes, allant de Bilbao à Nantes avec une cargaison de fers à cheval, a été coulé sans avertissement, le 12 février, à 12 milles du littoral. Quatre hommes de l'équipage, sur les onze que comprenait le navire, ont été débarqués le 13 février, à Tulmont. On ignore le sort des autres.

Berlin, 17 février.

Il a été annoncé, le 15 février, qu'un sous-marin avait coulé des navires pour un tonnage total de 35,000 tonnes. Parmi ces navires, se trouvaient les navires suivants, qui n'ont pas encore été mentionnés dans la presse : le vapeur anglais *Gravina*, de 1842 tonnes, avec une cargaison de fruits du Midi ; le voilier italien *Maria*, de 1082 tonnes, se rendant à Londres avec une cargaison de café ; le voilier suédois *Hugo Hamilton*, de 2563 tonnes, avec une cargaison de salpêtre.

Parmi les autres navires coulés, se trouvaient un vapeur de 4800 tonnes, chargé de matériel de guerre pour une valeur de 60 millions, en route pour l'Egypte ; un vapeur de 8200 tonnes, chargé de petites marchandises pour l'Australie ; un voilier de 2000 tonnes, chargé de maïs ; un vapeur de 3000 tonnes, chargé de charbon, à destination de la France, et un trois-mâts de 2700 tonnes, conduisant à Bordeaux une cargaison de salpêtre.

Dix-huit prisonniers ont été ramenés, parmi lesquels quatre capitaines.

On annonce, en outre, comme coulés, trois vapeurs d'un tonnage de 9500 tonnes et dix bateaux de pêche de 900 tonnes. Il faut, en outre, remarquer qu'un certain nombre de sous-marins revenus de la mer du Nord n'y ont observé aucun trafic de commerce.

Américains relâchés

Washington, 17 février.

Un radiotélégramme de Berlin annonce que le gouvernement allemand vient, par l'entremise de l'ambassade d'Espagne à Berlin, d'informer le gouvernement américain qu'il avait fait remettre en liberté les 72 marins américains du *Yarrowdale*.

Washington, 18 février.

Le Département d'Etat a demandé à l'ambassade d'Espagne à Berlin des renseignements sur le point que les prisonniers américains du *Yarrowdale* ont été remis en liberté.

En attendant la réponse, la nouvelle note américaine exigeant leur mise en liberté a été retenue.

Le Département d'Etat a fait demander à l'Allemagne les raisons du retard du deuxième train de 86 Américains, qui devait quitter Munich la semaine dernière.

Le « Kronprinzessin Cecilie »

Boston, 18 février.

Le capitaine du vapeur *Kronprinzessin Cecilie*, témoignant devant le tribunal fédéral, a reconnu que c'est sur l'ordre d'un personnage dépendant officiellement de l'ambassade d'Allemagne, et dont il refuse de divulguer le nom, sous peine d'être jugé pour haute trahison en Allemagne, qu'il a désorganisé la machinerie du bâtiment, afin d'empêcher les Etats-Unis d'employer le navire en cas de guerre.

Boston, 18 février.

(Havas.) — L'affaire du *Kronprinzessin Cecilie* a été renvoyée à quinzaine. Les propriétaires doivent fournir une caution de 200,000 dollars garantissant qu'aucun autre dégât ne sera fait au navire et que ceux déjà faits seront réparés.

Hollande et Allemagne

La Hollande, ne pouvant plus recevoir de charbon d'Angleterre, a dû s'arranger avec l'Allemagne pour en obtenir, afin de pouvoir continuer son trafic maritime avec ses colonies et avec l'Amérique. La Hollande fournit non seulement les wagons nécessaires au transport du charbon, mais même la main-d'œuvre pour le charger sur les trains. 3000 wagons hollandais ont été envoyés en Allemagne ; la Hollande reçoit journellement 6000 tonnes de combustibles.

Autriche et Saint-Siège

Le prince de Schoenburg-Hartenstein vient d'arriver en Suisse pour reprendre la gérance de l'ambassade d'Autriche-Hongrie auprès du Saint-Siège, provisoirement exercée par un chargé d'affaires, le comte Paëffy.

Un attentat à Pétrograd

Le *Berlingske Tidende* de Copenhague rapporte la nouvelle d'un attentat auquel aurait été en butte le ministre russe de la marine Grigorovitch. Le ministre n'aurait dû son salut qu'à la précaution qu'il avait de ne sortir qu'armé. Assailli par deux inconnus, il réussit à les mettre en fuite.

Insurrection à Cuba

Un mouvement insurrectionnel, qui paraît se rattacher à la dernière élection présidentielle, a éclaté dans l'île de Cuba.

Les troubles ont commencé dans les provinces centrales. Les rebelles se sont emparés de Santiago et de Cumaguay et marchent sur Santa-Clara. Le gouvernement cubain, qui dispose d'une partie importante de l'armée, fait encore appel aux volontaires. On croit qu'il triomphera.

IL Y A UNE ANNÉE

19 février 1916

Sur l'Yser, à Steenstraete (nord d'Ypres), les Allemands prennent des tranchées anglaises.

Sur le front est de Verdun, l'artillerie française bombarde violemment les positions allemandes.

En Albanie, les Autrichiens occupent Bérat et Pekinié.

Dans une lettre au *Temps*, le prince Nicolas, frère du roi de Grèce, publie que la Grèce a offert son concours aux Alliés contre la Turquie, mais qu'elle a été éconduite, dans l'espérance d'obtenir le concours bulgare, moyennant le cadeau de Cavalla aux dépens de la Grèce.

Les Russes occupent Mousch (ouest du lac Van).

Echos de partout

LE MORT VIVANT

A Paris, l'autre jour, M. Camille Sée, conseiller d'Etat, eut une désagréable surprise.

A son petit déjeuner du matin, en lisant son journal, il constata qu'il était mort.

M. Lucien Descaves, dans un article sur l'enseignement des jeunes filles, avait, en effet, écrit : « Feu Camille Sée. »

L'honorable conseiller d'Etat se tâta, se leva, fit quelques pas : il se persuada ainsi qu'il n'était pas dans le royaume des ombres et que sa verdeur de septuagénaire lui promettait encore un nombre appréciable d'années.

Au ministère de l'instruction publique, où M. Camille Sée siège dans une commission, M. Lucien Poincaré le félicita vivement de revenir si gaillard des sombres bords.

Quant à M. Lucien Descaves, il était excusable d'avoir si lestement enseveli l'homme auquel la création de l'enseignement féminin donna quelque célébrité. Il avait lu dans le Larousse : « M. Camille Sée, né en 1827. »

Il s'était dit : Quatre-vingt-dix ans, bien peu d'hommes atteignent un tel âge.

Or, c'est une erreur du dictionnaire, où on lit 1847 au lieu de 1827.

MOT DE LA FIN

Dans un salon, en aparté :

— Quelle est cette femme là-bas, très entourée, qui débite tant de sottises qu'elle me fait l'effet d'une oie parfaite ?

— Comme vous en parlez !... C'est la grande cantatrice X.

— Je ne rétracte rien... Ce rossignol, pour moi, n'est plus qu'une volaille.

Nécrologie

Carolus Duran

On annonce, de Paris, la mort du peintre français Carolus Duran (de son vrai nom Charles Durand). Il était né à Lille en 1837. Après un voyage en Espagne, d'où il rapporta un *Saint François d'Assise* (1868), Carolus Duran, tout plein du souvenir de Velasquez, s'adonna surtout au portrait. Certaines études de paysages et des esquisses comme l'*Obsession* (1898) montrèrent aussi en lui un essayiste vigoureux, mais qui s'en tint à la première vision. Dans la grande composition, à laquelle il s'est attaqué quelquefois, il a trop obéi à sa fougue de coloriste indiscipliné. Il finit par se spécialiser dans le portrait.

Confédération

A la Monnaie fédérale

En dépit de la guerre, la Monnaie fédérale a beaucoup travaillé l'année dernière. Elle a frappé pour 8,066,940 francs en 3,363,388 pièces, soit 6 millions en pièces de 20 francs, 66,940 fr. en pièces de 5 francs, 500,000 fr. en pièces de 2 francs, 1 million en pièces de 1 franc, 400,000 fr. en pièces de 50 centimes, remplaçant des monnaies usagées qui ont été retirées de la circulation.

Il se trouve encore en France quelques centaines de mille pièces de 5 francs avec l'Helvétie assise. La Monnaie a cherché vainement à les faire rentrer au pays pour les refondre.

On a renoncé à frapper pour un demi-million de pièces de 20 centimes, d'une part parce qu'on manquait du nickel nécessaire, de l'autre parce que cette monnaie est actuellement très abondante.

L'heure d'été

La municipalité de Saint-Gall a répondu négativement à la question qui lui a été posée par l'Union des villes suisses relativement à l'opportunité de l'introduction de l'heure d'été. L'autorité saint-galloise base sa réponse sur des raisons d'ordre scolaire.

CANTONS

ZURICH

Cinq millions pour une usine électrique. — Le conseil communal de Zurich a accordé un crédit de 5,300,000 fr. pour l'agrandissement de l'usine électrique de l'Albula. Cet agrandissement permettra d'augmenter la force électrique, en hiver, de 9300 kilowatts.

BALE

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 87 ans, de M. Rodolphe Geigi-Merian, ancien conseiller national, l'un des fondateurs de l'industrie des couleurs tirées du goudron, qui ont amené une révolution complète dans l'industrie textile. Le défunt était également l'un des fondateurs de la Banque commerciale de Bâle. M. Geigi avait fait partie du Conseil national de 1879 à 1887 ; il a pris une grande part dans les débats sur la Banque nationale et sur les traités de commerce. Il a contribué également dans une mesure considérable à l'introduction du monopole de l'alcool.

NEUCHATEL

Banque cantonale neuchâteloise. — Les comptes de cet établissement pour 1916 bouclent par un boni de 1,567,695 fr. Sur cette somme, 785,000 fr. reviendront à l'Etat, dont 380,000 fr. pour les intérêts du capital de dotation.

GENÈVE

Mort du poète Ansaldi. — Le vieux barde genevois Nicolo Ansaldi s'est éteint doucement, samedi après-midi, à l'hôpital cantonal. Il avait 79 ans. Il avait publié, en collaboration avec sa femme, plusieurs volumes de vers.

La Suisse et la guerre

Les transports de Cette en Suisse

L'interruption du trafic, qui avait immobilisé 1200 wagons de marchandises suisses sur les chemins de fer français, entre Cette et Bellegarde, vient de prendre fin. Les premiers trains sont arrivés à Genève, dit la *Revue*, et l'on annonce de nouveaux départs de Cette. Les Chemins de fer fédéraux pourront prochainement augmenter le nombre des wagons envoyés à Cette pour le service du ravitaillement suisse.

La crise des transports par terre, qui était due à des raisons militaires, peut être ainsi considérée comme terminée.

Les missions de la Suisse

Le Conseil fédéral a décidé de se mettre en relations avec les Etats intéressés au ravitaillement de la Belgique et des départements français occupés, afin de remplacer, si cela est désiré, par des citoyens suisses de confiance les membres américains qui, à la suite des récents événements politiques, viendraient à se retirer de la commission hispano-américaine de ravitaillement.

La fabrication des munitions pour les belligérants

Le Département politique propose au Conseil fédéral d'écarter la pétition de l'« Association de la Suisse allemande » demandant d'interdire la fabrication et l'exportation de munitions ou pièces de munitions pour les nations belligérantes.

La Suisse prête des locomotives

Les C. F. F. vont envoyer ces jours prochains un certain nombre de locomotives aux chemins de fer badois, afin de faciliter les transports de charbon et de fer d'Allemagne en Suisse.

Un attaché militaire serbe à Berne

Le colonel Nenadovitch, commandant de la base des troupes serbes, à Toulon, a été nommé attaché militaire de Serbie à Berne.

Terrible chute d'un interné

Un interné français en Valais, Albert Thorel, âgé de 21 ans, qui suivait un « bisse », est tombé d'une trentaine de mètres de hauteur dans les gorges de la Salentine. Il en a été retiré avec une fracture du crâne et une jambe cassée. Son état est grave.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Des économies

Le secrétariat antialcoolique suisse a adressé une requête au Conseil fédéral, le priant de donner suite à la demande formulée, il y a deux ans déjà, par cinquante membres des Chambres et des représentants éminents de l'hygiène, de l'agriculture et de l'économie sociale, visant notamment à interdire l'emploi du riz pour la fabrication de la bière.

Le Conseil fédéral est invité, en outre, à généraliser, dans l'intérêt de nos approvisionnements en combustibles, les mesures prises par ci par là pour avancer l'heure de fermeture des cafés, à étudier la restriction de la distillation agricole pour cette année-ci, afin que la récolte des fruits soit affectée avant tout, à l'alimentation du peuple.

On demande enfin que, d'une manière générale, les boissons alcooliques soient, pendant cette période de crise, considérées comme produits de luxe et que les boissons alcooliques importées — on a parlé dans la presse de 750,000 hectolitres de vin d'Espagne qui doivent nous arriver — ne soient acheminées sur la Suisse qu'en tant que nos approvisionnements en denrées alimentaires et en matières nécessaires à l'industrie n'en souffriraient en aucune manière.

Le recensement des pommes de terre

Le recensement fédéral des pommes de terre donne un total de 2,441,630 quintaux métriques, soit 1,076,772 quintaux destinés à l'alimentation, 1,193,928 pour les semences et 170,930 pour la nourriture des bestiaux.

Il y a du pétrole

Plusieurs administrations de villes suisses annoncent que notre pays est actuellement pourvu de pétrole en suffisance, de sorte qu'on peut recommander à la population l'emploi de ce liquide pour

---

40 *FEUILLETON DE LA LIBERTÉ*

UN MARIAGE EN 1915

par M. MARYAN

...Elle prend son thé, se confond en remerciements, trouve tout excellent, et prend possession de sa petite chambre, où Annet a réuni tout le confort possible.

— C'est seulement trop bien, ma chère ! Ah ! j'oubliais de vous dire : je n'ai pas besoin de sommeil, et j'ai veillé beaucoup de malades... Oh ! sans mérite ! Et je m'inscris pour les nuits.

Un gamin arrive en courant, et presque aussitôt Auguste entre dans le salon, transformé en salle de blessés. Il est agité, mais s'efforce de garder l'apparence du calme.

— Mademoiselle, M. le docteur envoie en communication à Mademoiselle l'avis qu'il vient de recevoir en qualité de directeur de l'hôpital.

Auguste est très solennel. Il prend tout à fait au sérieux la nouvelle attribution du château. Il ne dit jamais : l'ambulance, ni l'infirmerie, mais « l'hôpital », et, à l'entendre, on pourrait croire cet hôpital embryonnaire en pleine fonction.

Toute rose d'émotion, Annet prend le papier. Il porte l'en-tête du service de santé, et annonce que, le soir même, dix blessés seront déposés à la gare.

Le docteur ajoute quelques lignes pour dire que lui et le confrère dont il s'est assuré le concours, se trouveront à la gare avec des charrettes qu'ils se chargent d'aménager. Prière de tout préparer, d'avoir du bouillon, du lait, des boissons rafraîchissantes, — et aussi des lits pour les deux docteurs, dans le cas où ils ne pourraient quitter les blessés.

Il y a un instant d'affolement, qu'Auguste accroît par ses critiques.

— Du bouillon ! Est-ce qu'on peut faire de bon bouillon en si peu de temps ? Et d'abord, il n'y a pas de viande au village aujourd'hui.

— Je vais emprunter la bicyclette de votre neveu et aller jusqu'à Vittel, dit Annet résolument.

Auguste la regarde d'un air de pitié ineffable.

— Et vous ne serez pas ici avant sept ou huit heures, et les blessés arrivent à dix ! Quel bouillon, je le demande à Mademoiselle, puis-je faire en deux heures ? On voit que Mademoiselle n'a jamais fait la cuisine !

— Pour cela, si incapable que je sois, je puis vous donner une idée, dit Mlle Varaud. Elle n'est pas économique, mais pour une fois... un soir d'arrivée... Mettez vite des légumes à cuire. Quand la viande arrivera, vous la couperez en petits morceaux, et vous aurez en deux heures un bouillon très suffisant.

Auguste la regarde avec la même expression de pitié dont il a gratifié sa jeune maîtresse.

— L'idée de Mademoiselle serait bonne... si l'on ne me prêchait sans cesse l'économie. Ne rien perdre doit être, paraît-il, la devise d'un hôpital.

Les sœurs, qui sont jeunes, étouffent un éclat de rire ; mais Mlle Varaud ne se déconcerte pas.

— A qui le dites-vous ! riposte-t-elle d'un ton de bonne humeur. Mais la viande, même hachée, ne sera pas perdue ; vous nous en ferez des croquettes. Ce ne sera pas substantiel pour des malades, mais nous autres, infirmiers et infirmières, nous ne sommes pas difficiles.

Flatté de se voir gratifié du titre d'infirmier, Auguste s'humanise.

— A la bonne heure ! Avec Mademoiselle, on pourra s'entendre... Mais pour que Mlle Annet n'aille pas se fatiguer à Vittel par cette chaleur, je me rappelle que j'ai là un morceau de viande... oh ! pas bien gros ! En le mettant tout de suite au feu, cela fera du bouillon... léger ; c'est ce qu'il faut aux malades, surtout la nuit.

Et il s'en va, majestueux.

— Quel type ! Il m'amusera, dit Mlle Varaud. Et maintenant, vite, faisons les lits. Avez-vous du lait ?

— Je vais en demander, et avertir les femmes de journée et des hommes plus ou moins éclopés qui nous ont promis leurs services, dit Sœur Marguerite.

— Des citrons, du rhum ?

— Nous en avons.

— Moi, je ne sais rien organiser, je vais faire les lits. Vous pourriez mettre sur chaque table un verre de citronnade, relevée d'un peu de rhum ; qu'en pensez-vous ?

Déjà elles ont pris des tabliers. Annet et l'une des sœurs lavent les verres et préparent la citronnade ; la supérieure donne des draps et aide Mlle Varaud à faire les lits ; elles réussissent même à donner à un matériel hétéroclite l'aspect uniforme qui satisfait les instincts d'ordre de la religieuse.

— Pauvres petits ! Quelles douleurs vont reposer là-dedans ? dit Annet, prise de pitié.

— Et les bains de pieds ? Vous en avez, j'espère ? Le premier acte d'une infirmière est de laver les pauvres pieds enflés...

Elle pense à tout, cette prétendue incapable, et ce qui est amusant, c'est qu'elle est sincère en se décriant elle-même. Elle se met à tout. Les lampes sont garnies de pétrole et disposées sur des tables, avec des journaux en guise d'abat-jour. Les couvertures sont rabattues, montrant les draps blancs, bien tirés ; sur chaque table, la boisson rafraîchissante est préparée, et au pied de chaque lit, il y a une cuvette et un bain de pieds, dans lequel on versera promptement l'eau chaude.

Le bouillon exhale une bonne odeur. Auguste entend le garder pour les blessés, et fait une panade pour les infirmières.

— Ces dames se contenteront d'un plat d'œufs et d'une quiche, puisque j'ai pris la viande.

Ces dames dînent rapidement sur le coin de la table de cuisine, puis Mlle Varaud part pour la gare avec la supérieure.

Comme le temps dure à celles qui restent ! L'entrée de la cour est éclairée, mais la route est noire. Elles y guettent sans relâche les points rouges des lanternes.

On se souvient des retards terribles de ces premiers trains de blessés ! Et dans l'inaction de l'attente, l'imagination d'Annet l'emporte vers les images sinistres dont un labeur intense la distrait dans la journée.

Chose singulière, si tendrement qu'elle pense à son père, si ardemment, si constamment qu'elle prie pour lui, elle n'est pas, au fond, très inquiète.

Elle n'a pas encore pris contact avec les revenants de la bataille ; à peine si, au milieu des soucis et du travail incessant de l'installation, elle peut parcourir un journal. Elle garde, sans savoir pourquoi, la confiance absolue que son père sera préservé, et cette confiance, elle l'étend à un autre, qui n'a pas une part beaucoup moindre dans ses pensées et ses prières. Quand ce quiétude subit des ombres, elle se laisse volontiers rassurer par ceux qui l'entourent. La guerre, disent-ils, ne sera pas longue... Il en reviendra bien plus qu'il n'en restera... Il y a bien plus de blessés que de morts, et surtout des blessures légères...

(*A suivre.*)

SOMMAIRE DES REVUES

Le Larousse Mensuel. — A lire, dans le *Larousse Mensuel* de février, la première partie d'une remarquable étude sur la radiotélégraphie en temps de paix, et la *Télégraphie sans fil*, ses emplois, ses rapports avec la guerre et le droit international. Ce numéro est particulièrement à signaler par l'abondance des articles substantiels et documentés qu'il consacre aux divers sujets d'actualité, notamment ceux qui traitent de : l'*Ethiopie*, les *Finances de la guerre* (3me et 4me trimestres de 1916), l'*Impôt sur les bénéfices de guerre*, l'*Avenir des moteurs marins*, *Pensions pour blessures ou infirmités de guerre*, des *Conserves alimentaires et la guerre*, la *Dobroudja*, etc. On y trouvera également les biographies de *Fred. Febure*, *Dr Doyen*, *A. Mercié*, *A. Naquet*, *E. Verhaeren*. Ce numéro, qui comprend 28 pages, 100 gravures ou cartes et le *Bulletin de la guerre au jour le jour* est en vente au prix de 90 centimes.

l'éclairage et même pour la cuisson, en remplacement du gaz, dont la production doit être diminuée du fait de la pénurie de charbon.

Utilisation des pommes de terre gelées

A la suite des froids excessifs de ces dernières semaines, une certaine quantité de pommes de terre ont été gelées. On cite le cas d'un propriétaire broyard, qui subit une perte nette de 2000 francs, occasionnée par le gel d'une grande quantité de tubercules. De nombreuses personnes pensent, à tort, que les pommes de terre gelées ne sont plus utilisables. Il convient de dissiper cette erreur.

Lorsque les pommes de terre sont gelées dans des régions voisines des distilleries, le mieux est de les livrer à ces établissements, qui les utiliseront.

Pour les autres cas, on peut suivre la pratique suivante, qui a donné d'excellents résultats. Il s'agit de dessécher les pommes de terre. Rien n'est plus facile, surtout dans nos campagnes, où il existe nombre de fours à cuire le pain et où le bois ne manque pas.

Il suffit donc de chauffer le four comme si l'on désirait cuire du pain. Puis, lorsqu'on a atteint la température nécessaire on introduit au four les tubercules dont, au besoin, on a coupé les plus gros. On les étale de façon à en faire une couche de 10 à 20 centimètres d'épaisseur, c'est-à-dire telle que l'évaporation puisse se produire facilement en laissant la porte du four ouverte. De temps en temps, on remue la masse pour faciliter et accélérer l'évaporation, puis lorsqu'on juge le dessèchement des tubercules suffisant, lorsqu'ils sont devenus aussi durs que des billes de bois, on les retire pour recommencer une nouvelle opération. Les pommes de terre ainsi desséchées seront placées dans un lieu sec.

Dans la suite, pour les utiliser, on les fait bouillir dans une quantité d'eau suffisante pour obtenir une pâte analogue à celle qu'elles auraient fournie à l'état naturel et qui convient très bien, au moins, pour l'alimentation des animaux. Ces tubercules n'ont, en effet, perdu aucun des éléments qui constituent leur valeur nutritive.

La crise des transports en Russie

Le *Djen* de Stockholm dit que la crise des transports, en Russie, a pris des proportions inouïes. Sur la ligne de l'Altaï, des stocks de viande destinés au ravitaillement des villes, et valant 60 millions de roubles, pourrissent faute de pouvoir être transportés, par suite du radoucissement de la température.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Cyclone en Nouvelle-Calédonie

Selon une dépêche de la Nouvelle Calédonie, à Cuaco et Gomon, la plupart des maisons ont été renversées par un cyclone.

SUISSE

Les avalanches

Des avalanches, tombées entre Mœrel et Grenglols, ont interrompu la circulation sur la route de la Furka.

FRIBOURG

Nouvelles de nos soldats

Les V., 14 février.

Il est 8 h. 30, un matin gris, neigeux. La première section de la Cie 1 du bataillon 14 est prête à partir pour la relève des postes frontières.

En avant, marche ! Notre détachement s'ébranle, en colonne, par deux, sur la route couverte de neige. Dix minutes de plaine, puis la route sensiblement s'accroche à la colline, monte, monte toujours, jusqu'aux V., surplombant, à droite, le joli village de S.-S., qui semble dresser ses maisons et ses usines dans un paysage de blancheur.

Les hommes marchent silencieusement, rêvant à l'inconnu où nous conduit le devoir ou regrettant la chaude sympathie de la population de F. Après deux heures de grimpée, nous atteignons le sommet du col et nous apercevons la localité des V., construite le long de la route, en deux rangées de maisons, sur une distance d'au moins deux kilomètres.

Le village semble désert. De temps à autre, en le traversant, nous apercevons une ménagère allant aux emplettes ou un enfant qui nous regarde passer avec des yeux curieux et admiratifs.

Ce calme nous impressionne, après l'animation de F., que nous venons de quitter et dont nous serons absents pendant huit jours.

Le poste que nous devons occuper se trouve à l'extrême frontière, à quinze minutes des V. La sympathie des gens de la montagne est moins expressive que chez ceux d'en bas, mais non moins profonde et sincère. Nous ne tardons pas à en avoir les preuves.

Vers 9 heures du soir, les hommes sont assis autour de la table du poste, les uns jouant aux cartes, d'autres plongés dans la lecture de l'*Illustration*, gracieusement mise à notre disposition par le pasteur de l'endroit, d'autres encore songeant au foyer lointain. Un coup discret est frappé à la porte, auquel répond un « Entrez ! » plein de curiosité. Un jeune garçon d'une douzaine d'années apparaît sur le seuil. « Bonsoir Messieurs, dit-il, d'un ton décidé : j'apporte du thé pour le poste, de la part de mes parents », et la même scène se répète chaque soir, à la même heure.

Le surlendemain, une corvée rentre du village, chargée d'un sac de chaussons offerts par Mlle L. et confectionnés par elles. Ah ! la douce satisfaction que de pouvoir, le soir, après l'appel principal, mettre douillettement au chaud ses pieds meurtris par le froid ! Et quel sentiment de gratitude chez tous les troupiers pour nos maternelles bienfaitrices ! Cette gratitude se changea en enthousiasme lorsque le caporal de corvée annonça que ces demoiselles nous préparaient pour le dimanche un succulent dessert.

Souvenirs de la mobilisation, vous serez légion, les uns amers, les autres gais, mais aucun ne restera gravé aussi profond dans nos cœurs que celui de la fraternelle réception et de la cordiale sympathie réservée aux miliciens fribourgeois par nos chers confédérés neuchâtelois. *Ed. Z.*

* * *

Nous lisons dans la *Suisse libérale* :

La caserne de Colombier recevait mercredi matin, vers 10 heures, la visite de la compagnie III/14, venant de Saint-Blaise, où ce bataillon est cantonné. Après avoir pris des douches, la compagnie dînait, à 11 heures, au réfectoire, et, à midi, repartait dans la direction de Saint-Blaise. La IIme compagnie du même bataillon a fait vendredi la même marche militaire à Colombier. Cette troupe a fait très bonne impression.

L'heure d'été

L'Union des villes suisses avait organisé un tour de consultation, afin de connaître l'avis des diverses municipalités en ce qui concerne le projet d'introduction de l'heure d'été.

Le conseil communal de Fribourg a répondu que la réforme projetée n'offrait pas, à ses yeux, des avantages suffisants pour nécessiter l'avance de l'heure.

Assemblée générale de la Société pour le développement de Fribourg

Notre Société de développement a tenu, mardi, 13 février, son assemblée annuelle. Un bon nombre de membres ont témoigné par leur présence de l'intérêt qu'ils portent à l'activité de la Société. M. le président Lehmann a condensé dans son rapport, fort intéressant et qui a été écouté avec une attention soutenue, les principaux faits qui ont été l'objet du travail du comité pendant douze séances de comité. Les rapports avec les autorités ont été excellents.

La Société a demandé à l'Edilité l'aménagement de la place en face de l'hôtel Terminus. La place de Notre-Dame recevra une ornementation de verdure convenable. Le trottoir qui va du passage à niveau à la Chassote est commencé et sera continué cette année. La Direction de l'Edilité a donné l'assurance que des W. C. seraient installés à l'avenue de Pérolles et à la rue de Morat. De nouveaux dégâts ont exigé la remise en état de la table d'orientation du Guintzet. Les plans de Fribourg, affichés sur les différentes places de la ville, ont été renouvelés. La Société a obtenu également de l'autorité communale une amélioration de l'éclairage du Grand Pont suspendu. Un progrès semblable ne tardera pas à être réalisé au pont du Gottéron. Le tableau de Fribourg, par M. O. Pilloud, placé dans le buffet de première et deuxième classe de la nouvelle gare de Lausanne, est, au témoignage des juges compétents, le mieux réussi des panneaux qui ornent cette vaste salle.

Les sentiers du Gottéron, de la promenade Schoch, ont souffert et ont exigé des travaux de réparations assez considérables. La promenade de la Corniche del Sotto n'a subi aucun dégât.

La campagne entreprise en vue d'assurer la disparition des grillonnages qui enlaidissent nos murs n'a pas encore obtenu le résultat désiré. L'assemblée décide de poursuivre avec persévérance cette amélioration nécessaire et prévoit au budget une somme de 30 fr. pour récompenser les agents de police qui surprendront les auteurs de ces grillonnages.

Grâce à l'appui de l'Etat, de la Commune, des banques, des établissements d'instruction, des maisons d'industrie et de commerce, grâce aux cotisations individuelles de ses membres, la Société a disposé d'une somme de 2675 fr., qui lui a permis de poursuivre tous ses travaux.

Le programme de travail de 1917 prévoit la publication d'un *guide anglais* de Fribourg, d'une *carte d'excursion* dans les environs de la ville, la création d'un nouveau *sentier Pérolles-Marly*, l'acquisition de nouveaux bancs à répartir sur les différentes places publiques. La Société fera des démarches en vue d'obtenir la construction d'un escalier reliant directement la Place des Augustins au Pont suspendu. Elle demandera au Conseil d'Etat de prévoir l'utilisation de la tour Rouge, de la tour de Morat et de la tour Henri, ces trois joyaux du diadème de remparts de la ville, et leur transformation en musées. Il y a là un moyen économique d'assurer à nos collections d'armes et autres un cadre merveilleusement adapté et d'obtenir des salles de classe plus nombreuses au Lycée.

L'assemblée a confirmé, à l'unanimité, M. Lehmann, comme président pour l'année 1917, et appelé M. Antonin Weissenbach à remplacer au comité M. Hug, décédé.

L'activité du bureau de renseignements a été en progrès constant durant l'exercice écoulé. Il a accueilli 2373 visiteurs (2142 en 1915), fourni 2427 renseignements oraux et 320 renseignements par correspondance. Il a reçu 338 lettres et il a expédié en Suisse et à l'étranger 718 guides de Fribourg et 42 affiches. Les renseignements qui lui sont demandés sont très variés. Ils se rapportent à nos divers établissements d'instruction, aux hôtels et pensions, à la statistique des étrangers descendus à Fribourg, au prix des denrées, à la location de chambres et d'appartements, aux conditions des impôts, etc. Le public n'a pas encore assez fréquemment recours au bureau pour y faire inscrire les appartements à louer. Il arrive dès lors trop souvent que le bureau ne peut répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Les guides de la Gruyère, de Romont, d'Estavayer sont épuisés. Espérons qu'une nouvelle édition sera assurée pour la saison d'été. Le Bureau est en relation avec l'Union des sociétés de développement et les bureaux de renseignements de la Suisse. Deux publications nouvelles constituent une réclame bien comprise : la *Liste des stations de cure et des sanatoria de la Suisse* et *la liste des stations balnéaires et climatériques de la Suisse*.

Le Bureau a prêté les clichés de Fribourg pour diverses publications : Eté en Suisse et en France. — Revue des Familles. — Almanach du Père Girard. — Patrie Suisse. — Annuaire commercial et agricole. — Programme de fête. — Société des Musiciens suisses.

Un cahier, destiné à recevoir les desiderata du public, est à la disposition de tous les visiteurs du Bureau de renseignements.

Les hôtels de Fribourg ont reçu, pendant l'année écoulée, 29,451 hôtes : Suisses 19,872 (18,094 en 1915). La statistique accuse également ici l'influence de la guerre. Les hôtes d'Allemagne n'ont été que de 1191 (2853 en 1915). Nous pouvons remarquer aussi l'heureuse influence de la présence au milieu de nous d'un certain nombre d'internés français : les hôtes de France sont au nombre de 5013 (3545 en 1915).

La discussion a porté surtout sur le projet de travail du nouvel exercice. H. S.

Les évacués

Il a passé, samedi après midi, un train bondé de rapatriés, venant encore des départements du Pas-de-Calais et du Nord, et plus particulièrement des régions de Valenciennes, Bruay, Anzin.

— L'un des précédents convois comprenait le personnel d'un asile de vieillards, accompagné de plusieurs religieuses du Sacré-Cœur. Il y avait là des aveugles, des sourds-muets et de pauvres gens privés de leurs facultés mentales : un vieillard de 80 ans était devenu fou pendant le trajet. Ces malheureux avaient un aspect lamentable, qui fendait le cœur.

Les « Piastres rouges » au théâtre

La *Nuithonia*, section des Etudiants suisses de notre Collège cantonal, a joué, hier, les *Piastres rouges* devant un public nombreux et sympathique. Malgré les difficultés sérieuses que présentait ce drame, les jeunes acteurs s'en sont tirés à leur honneur. Ils ont joué avec beaucoup de vie, d'entrain et d'émotion. Don Miguel et don José Maria d'Alavarez ont tenu dignement leur rôle de hidalgos fiers et hautains. Le dernier surtout a soutenu sans faiblir le rôle ingrat et écrasant d'assassin de son frère et de coupable torturé par le remords. Manassès, le Bohémien, a été parfait dans le personnage haineux, cupide et mécréant qu'il devait tenir.

Bartolomeo et le groupe des pages du palais de Burgos ont mis une note gaie et reposante dans ces scènes d'un tragique émouvant. Ils ont charmé les spectateurs par leur jeunesse et leurs espièglerles.

La scène finale, où Manassès meurt empoisonné après avoir tué son complice, don José Maria d'Alavarez, a été rendue dans toute sa tragique horreur. Ce fut un moment d'émotion intense, où chacun applaudissait dans son cœur à la punition du crime et au triomphe de la charité chrétienne.

L'*Affaire de la rue de Lourcine* a obtenu un grand succès d'hilarité. Elle a déridé tous les visages. On a retrouvé dans cette comédie de Labiche toutes les qualités du grand auteur comique qu'on a si souvent joué au théâtre de notre ville : la verve intarissable, les quiproquos amusants, les bons mots et les formules heureuses.

Les Nuithoniens joueront pour la dernière fois demain, mardi, à 3 heures. On ne laissera pas échapper cette occasion de passer avec eux quelques heures charmantes.

Pour les jeunes aveugles

Beaucoup de monde, hier après midi, dimanche, à la Grenette, où les jeunes aveugles donnaient leur concert. On a fait fête aux jeunes infirmes, qui se sont produits dans des solos ou des chœurs d'une grâce touchante. Les trois superbes chœurs de la Société de chant ont obtenu un succès complet, et le public a couvert de bravos plus chaleureux encore les magnifiques solos de Mme Meyer-Morard, accompagnés avec une grande distinction au piano par Mme Lombriser.

Mlle Lydie Bruhart a malheureusement été empêchée par une indisposition de fournir au concert sa collaboration si appréciée.

Conférences

Voici le programme des conférences qui seront données, sous les auspices de la Société de Belles-Lettres, le soir, à 8 ¼ heures, à la Grenette.

Mercredi 21 février. M. Philippe Godet, professeur à l'université de Neuchâtel : *Un vieux roman d'amour.*

Lundi 1er mars. M. André Mercier, professeur à l'université de Lausanne : *La Suisse et la guerre.*

Jeudi 8 mars. M. Robert de Traz, homme de lettres à Genève : *Propos de théâtre.*

Jeudi 15 mars. M. Auguste Schorderet, homme de lettres à Fribourg : *Propos fribourgeois.*

Les cartes d'abonnement seront en vente au Vizir, au Pacha et au magasin Fischer, au prix de 1 fr. et de 3 fr. pour les places réservées.

Nos brasseries

La Grande brasserie et Beauregard a encaissé, en 1916, un produit de ventes et de locations de 1,505,413 francs. Les dépenses de tout genre ont exigé 2,047,519 fr. La société possède, d'autre part, des provisions en marchandises diverses pour 552,500 fr. L'exercice solderait donc par un bénéfice de 18,234 fr., qui sera reporté à nouveau.

Souscription pour la Syrie

Mme veuve Gartmann-Peterli et Mlle Agnès Gartmann, Wil (Saint-Gall), 5 fr. ; M. Th. Kramer, Wittenbach (Saint-Gall), 3 fr. ; quête faite à l'église catholique de Vevey, 560 fr. ; patronage des jeunes filles de Vevey, 7 fr. ; quête faite à l'église de Courtion, 181 fr. ; Institut commercial catholique, Rolle, 50 fr.

Union gruyérienne des arts et métiers

On nous écrit :

Cette importante société a tenu, en janvier, puis le 11 février, deux assemblées fructueuses.

Une exposition itinérante, destinée à faire apprécier davantage les produits spéciaux du nos industriels, a été décidée en principe. On se mettra à l'œuvre aussitôt que les circonstances s'y prêteront. De Lausanne, on a déjà promis un précieux appui moral à nos Gruyériens. Les ressources intellectuelles, poèmes alpestres, corales, etc., auront leur place dans cette manifestation de l'activité gruyérienne.

Les artisans réunis à Bulle ont décidé, en deuxième lieu, de vouer tous leurs efforts à l'amélioration professionnelle. On a fait beaucoup de tentatives déjà pour transformer chez nos industriels, et chez les artisans en particulier, les méthodes de travail, par des conférences, par des cours de dessin et de comptabilité.

L'Union gruyérienne des arts et métiers a trouvé une solution nouvelle, dont on va observer l'application avec intérêt dans les milieux dirigeants de l'Union suisse des arts et métiers. Cette solution consiste dans un examen volontaire, auquel se soumettront les membres de la société. Déjà dix industriels de la Gruyère, non des moindres, viennent de s'inscrire pour subir l'épreuve. Celle-ci durera de six mois à une année et elle portera sur toutes les branches de l'activité industrielle ou commerciale.

La comptabilité, l'installation et l'organisation de l'atelier, la confection du travail, la pratique de règles commerciales, la correspondance, les moyens de réclame, la loyauté en affaires : tel est, en résumé, le champ d'action de la commission d'examen, commission à laquelle seront adjoints des spécialistes étrangers au canton.

Cette commission travaillera pour ainsi dire en famille, avec l'industriel ou l'artisan passant l'épreuve. Elle recherchera avec lui les causes des insuccès, les points faibles de la cuirasse, les progrès à réaliser, les moyens à prendre pour transformer une affaire chancelante en une entreprise prospère.

Quand les experts auront constaté que l'intéressé a réalisé le programme qui lui avait été tracé, un diplôme d'honneur avec médaille d'argent sera décerné à l'artisan qui aura subi l'épreuve.

Les lauréats seront l'objet de recommandations spéciales auprès des autorités, des administrations et des particuliers, lesquels auront à cœur, espère-t-on, de favoriser les maîtres d'état qui auront donné les meilleures preuves de leur esprit de travail et de leur amour du progrès.

Ajoutons que l'Union gruyérienne a eu la bonne idée de réserver une place spéciale, au sein de sa commission d'examen, au Département cantonal du commerce et de l'industrie. L'Etat, les communes et les commerçants ne resteront certainement pas indifférents à l'égard d'une entreprise si utile.

Des listes de souscription sont ouvertes auprès du président de l'Union gruyérienne des arts et métiers, M. Ernest Mailler-Chiffelle, à Bulle. Nous souhaitons qu'elles se remplissent rapidement de dons nombreux et généreux.

Un accident mortel en gare de Payerne

Vendredi soir, à la gare de Payerne, M. Adolphe Jomini, ancien cantonnier retraité, a été surpris par le dernier train venant de Lausanne, à 11 heures, près de la jonction des lignes de Lausanne et d'Yverdon, et écrasé. La mort a été instantanée.

M. Adolphe Jomini était âgé de 60 ans ; il était célibataire.

Omnibus Fribourg-Farvagny

Un nouvel horaire est appliqué dès demain, 20 février. Des omnibus partent de Fribourg à 7 h. 40, 9 h. 56, midi 5, 2 h. 15, 4 h. 15, 6 h. 15, 8 h. 30. Des omnibus arrivent à Fribourg à 7 h. 30, 9 h. 40, midi, 1 h. 50, 3 h. 25, 6 h. 10, 8 h. 20.

Autobus Fribourg-Bulle

Un nouvel horaire commence également demain, 20 février, avec départ de Fribourg à 7 h. 5, 10 h. 35, 1 h. 15, 5 h. 45. Les arrivées à Fribourg ont lieu à 9 h. 5, midi, 2 h. 55, 7 h. 25.

Institut de Hautes Etudes

Ce soir, lundi, à 5 h. ¼, conférence avec projections par M. P. Girardin, professeur à l'Université. Sujet : *A. de Vigny. L'évolution des idées philosophiques.*

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. ¼, répétion, à l'Hôtel du Faucon, 1er étage.

MEMENTO

De 2 à 5 heures, au Musée industriel, exposition d'échantillons des industries fribourgeoises.

Calendrier

MARDI 20 FÉVRIER

Saint MEINRAD, ermite

Saint Meinrad fut martyrisé par deux brigands, en 862, à l'endroit où s'éleva ensuite l'abbaye d'Einsiedeln.

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

DERNIÈRE HEURE

Bulletin allemand

Berlin, 19 février.

Communiqué officiel du 18 février au soir :

On ne signale aucun événement particulier sur les divers fronts.

Les torpillages

Londres, 19 février.

(Havas.) — Le Lloyd annonce que le vapeur anglais *Romsdalen* a été coulé. Le vapeur *Valdes*, de Liverpool, a été torpillé, sans avertissement. Le capitaine et une partie de l'équipage ont été débarqués. Deux marins sont morts ; neuf manquent.

Démenti

Rome, 19 février.

Le *Corriere d'Italia* dément que la note allemande au sujet de l'intensification de la guerre sous-marine ait été communiquée au Saint-Siège.

Milan, 19 février.

D'après le *Corriere della Sera*, la note allemande concernant la guerre sous-marine a été remise au Vatican sous la forme d'une simple communication.

Un zeppelin sur la Hollande

Amsterdam, 19 février.

(Havas). — Suivant le *Telegraaf*, les habitants de Gennap ont été réveillés, hier matin, par une fusillade dirigée contre un zeppelin, semblant venir de Hook. Il a été signalé à Hemel, où il a traversé la Meuse, disparaissant vers Goch. Il ne volait pas à plus de 900 mètres. L'arrière semblait endommagé.

Le *Vaderland* dit que le bruit du zeppelin a été entendu à La Haye, hier après midi, mais que rien n'était visible, par suite du brouillard.

Bulletin turc

Constantinople, 19 février.

(Agence Milly.) — Communiqué officiel du 18 février :

Front du Tigre : Au sud du Tigre, l'ennemi a reliré de 19 km. en arrière le gros de ses forces, ne laissant dans les positions évacuées par nous que des postes d'observation. Le 17 février, après une intense préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué, avec une force évaluée au minimum à une brigade d'infanterie, notre position de Fellahie. L'ennemi réussit provisoirement à pénétrer dans notre position, mais il en fut de nouveau repoussé.

La politique russe

Pétrograd, 19 février.

Le journal *Outro Rossii* annonce que le conflit entre le prince Galitzine et M. Protopopof est apaisé (voir *Nouvelles du jour*). Le gouvernement a décidé de faire procéder à une réélection du Parlement.

L'emprunt italien

Rome, 19 février.

(*Stefani.*) — La souscription à l'emprunt de guerre 5 % a atteint, le 17 février, 1,740 millions, dont 1 milliard 150 millions liquidés.

Les réunions interparlementaires

Venise, 19 février.

Les hommes politiques français venant assister aux conférences interparlementaires italo-françaises sont arrivés à Venise. Ils ont été très entourés par la population. Après avoir visité la basilique Saint-Marc, ils ont été l'objet d'une réception, dans laquelle des discours ont été prononcés notamment par MM. Luzzatti, ancien ministre, et Cachin, député.

Venise, 19 février.

On annonce, au sujet de la visite des parlementaires français, que, demain, la délégation se rendra sur le front.

SUISSE

Les élections tessinoises

Lugano, 19 février.

On donne encore quelques chiffres intéressants sur le résultat de l'élection au Conseil d'Etat dans certaines localités importantes. C'est ainsi que, à Bellinzone, la liste radicale a obtenu 755 suffrages et la liste conservatrice, 255. A Locarno, il est allé aux urnes 280 radicaux et 190 conservateurs ; à Airolo, 188 radicaux et 101 conservateurs ; à Mendrisio, 280 radicaux et 153 conservateurs ; à Stabio, 155 radicaux et 113 conservateurs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 19 février

BAROMÈTRE

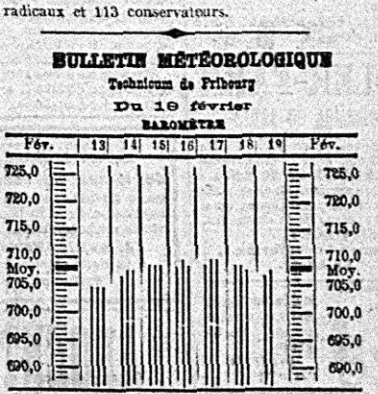

THERMOMÈTRE C.

Fév.	13	14	15	16	17	18	19	Fév.
8 h. m.	—7	—3	—4	—12	—1	0	—1	8 h. m.
1 h. s.	1	—1	—3	—7	2	5	4	1 h. s.
8 h. s.	0	—3	—3	—1	1	4		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	81	75	75	75	86	75	69	8 h. m.
1 h. s.	75	75	75	69	69	78	69	1 h. s.
8 h. s.	75	61	53	53	69	69		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 19 février, midi.

Brumeux dans la plaine. Situation sans changement.

ON DEMANDE

dans un hôtel :
Une fille robuste pour aider la cuisinière, salaire, 40 fr. ;
Une fille de cuisine, salaire, 30 fr. 1023
S'adresser sous P 304 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

Comptable

libre à partir de 6 heures du soir, **demande occupation.**
S'adresser sous P 823 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Volontaire

Une bonne famille, dans une petite ville du canton de Lucerne, **désire engager,** comme volontaire, un garçon bien recommandé, de 16 à 18 ans, qui serait employé comme commissionnaire et aide à la boulangerie. Occasion d'apprendre l'allemand ; vie de famille.
S'adr. sous chiffres P 819 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Cabinet dentaire

H. DOUSSE, d. d.

Chirg.-Dentiste
Téléph. 42
BULLE

Travaux modernes
Traitements sans douleurs
— Dentiers garantis —

ON DEMANDE

un domestique

sachant conduire et soigner des chevaux et connaissant les travaux d'un jardin, muni de bonnes références. 1085 237
S'adresser **au colonel de Reynold, à Nonan,** *p. Matran.*

ON DEMANDE

pour tout de suite une

personne sérieuse

pour la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. 1041
S'adresser sous P 312 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

La meilleure

Ecole d'apprentis chauffeurs

Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions.
S'adresser en toute confiance à **Ed. von Arx,** *Auto-garage-taxis,* **Peseux** (Neuchâtel).
Téléphone 18.85.

A VENDRE
8 belles génisses

de 10 à 15 mois, 1 petite vache grise, chez **M. KOHLER,** à **Belfaux.** 1038 240

A VENDRE

un superbe chien Dobermann, issu de parents primés, âgé de 10 mois.
Pour renseignements, s'adresser à l'**auberge du Pont de la Glâne.** 1034

IL EST AVÉRÉ que pour les collect., lots, séries, raretés, je paie les plus hauts prix. Rebut exclus. **Géza Szekula,** *rue des Alpes 3,* **Lucerne.**

On offre à vendre du bon

CIDRE

de pommes, ainsi que de poires du pays, à 40 cent. le litre, prix par fût de 200 litres rendu franco en gare. 1044
S'adres. à **F. BOLNY,** *Hôtel Rœssli,* **Zoug.**

ADLER-FARN
Semelles de santé

Meilleure protection contre rhumatisme, goutte, rhumatisme articulaire, pieds froids. Indiquer sur la commande si c'est pour Messieurs ou pour Dames ainsi que la grandeur de la chaussure.
La paire **1 fr. 25.**
Maison « La Réforme », Le Locle.

A vendre 400 à 500 quintaux de

foin et regain

Offres sous P 890 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Papiers peints

Immense choix. Très bon marché chez **F. HOPP,** *Ameublement, rue du Tir, 8,* **Fribourg.**

CONSEIL D'AMI

Contre rhumes, toux, bronchites, catarrhes, prenez du Goudron-Guyot.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais,* ainsi que l'adresse : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.
Le traitement revient **à 10 centimes par jour** — et guérit.
VENTE EN GROS : **Bourgknecht & Gottrau,** *Pharmacie Centrale,* **Fribourg.**

P. S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur,** en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU La Maison **G. Vinci,** rue Gustave Revillod, 8, à **Genève,** agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon-échantillon de **Goudron-GUYOT** ou de **Capsules GUYOT,** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de *La Liberté.*

GOLLIEZ

COGNAC FERRUGINEUX
Fortifiant pour combattre : Anémie, pâles couleurs, manque d'appétit, etc. Fr. 3.50
SIROP DE BROU DE NOIX
Dépuratif employé avec succès contre : Impuretés du sang, boutons, dartres, etc. Fr. 3.— et Fr. 5.50
ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES
Infaillible contre : Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc. apprécié des militaires et touristes Fr. 1.— à Fr. 2.
Toutes pharmacies et pharmacie GOLLIEZ à MORAT
Exigez le nom GOLLIEZ *et la marque* „DEUX PALMIERS"

FABRIQUE DE DRAPS

ÆBI & ZINSLI, à SENNWALD (ct. St-Gall).

Vente directe à la clientèle privée aux prix de fabrique.
Bonnes étoffes pour vêtements de dames et messieurs, laine à tricoter, couvertures.
Prix réduits aux personnes qui enverront des *effets usagés de laine.*
Pour de la **laine de moutons,** on paye les plus hauts prix. Echantillons franco. H 3700 G 4318
Exposition Nationale Berne 1914 : *Médaille d'or collective.*

Café Saint-Joseph

ROUTE DES ALPES
Mardi gras, 20 février, dès 8 h. du soir

CONCERT

donné par l'ORCHESTRE « ESTUDIANTINA »
ENTRÉE LIBRE

La Caisse d'épargne de la ville

invite ses déposants à présenter sans retard les carnets non visés au 30 juin 1916.
Les dépôts, jusqu'à 1200 fr., sont exempts de tout impôt.
Taux actuel 4 ¾ %

Campagne

Agriculteur demande à acheter, dans ou près d'une localité possédant école et, si possible, église catholique, **une ferme** d'environ une vingtaine de poses. Bon terrain et bâtiments en bon état sont demandés.
Adresser les offres avec détails et prix sous T 20898 L à *Publicitas, S. A., Lausanne.* 997

AIGUISAGE
de lames de rasoirs

genre **Gilette,** sur machine américaine, Fr. 0.10 la pièce, contre remboursement.
J. Weiller-Paris,
à la Belle Jardinière,
Fribourg.

ARGENT

à placer, **avances sur titres ou prêts sérieusement garantis.** 10488 L 895
Case 17500, Lausanne-Gare.

Magasins à louer

Avenue de Pérolles, Nos 10 et 12. Conviendraient pour bureaux.
S'adresser à **J. RÆMY,** *notaire,* **Fribourg.** 742

Trouvé, sur le trottoir des Grand'Places

un bracelet

Le réclamer, contre récompense, à **M. Schnarberger,** *Asile des Vieillards.* 1016

Boulangerie

A remettre, dès le 25 juillet, une boulangerie avec four, située à **Fribourg,** *Avenue de Pérolles, N° 10.* P 598 F 747
Adresser offres à **J. RÆMY,** *notaire,* à **Fribourg.**

Dépôt complet
DE

l'ÉDITION SCHOTT

6000 numéros pour piano, violon, etc. à 35 cent.
Chansons (paroles et musique) à 35 cent.
Demandez les catalogues gratuits.

L. Von der WEID
FRIBOURG
- Magasin de Musique -

A VENDRE

un petit domaine

avec un peu de terre, situé à Franex, près Murist. Prix de vente : 1800 fr.
S'adr. à **Mme Losso-Muller,** *aubergiste,* à **Vendringen,** *p. Bœsingen* (Singine). 1037

Je suis acheteur
DE

foin, regain & paille

au prix du jour
Aug. ÆBISCHER
Schmitten
Téléphone 1.03

Ecole de commerce Widemann, Bâle

Kohlenberg, 13
Fondée en 1876

Cours préparatoire de langue allemande. — **Entrée : 18 avril.** — Cours commerciaux, semestriels et annuels. — Prospectus par le directeur : René Widemann, Dr en droit

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Bilan au 31 janvier 1917

ACTIF	FR.	C.	PASSIF	FR.	C.
Caisse, y compris avoir chez la Banque Nationale et virements postaux	479,232	38	Capital de dotation	30,000,000	—
Banques et Correspondants	15,729,024	55	Fonds de réserve ordinaire	1,450,000	—
Effets sur la Suisse	7,327,460	36	Fonds de réserve spécial	100,000	—
Prêts aux communes et corporations	12,512,345	88	Banques et Correspondants	4,823,782	36
Comptes courants débiteurs	34,479,129	61	Comptes courants créanciers	6,049,312	38
Créances hypothécaires	15,339,231	09	Traites et Acceptations	100,000	—
Fonds publics	5,346,779	40	Dépôts en caisse d'épargne	8,308,387	20
Coupons	321,337	35	Bons de dépôts, obligations et emprunts fixes	41,848,638	64
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	396,842	68	Caisse de retraite et de prévoyance du personnel	64,783	—
Meubles et immeubles	1,001,376	50	Comptes d'ordre	2,783,296	12
Comptes d'ordre	2,585,439	90			
TOTAL	95,528,199	70	TOTAL	95,528,199	70

Fribourg, le 15 février 1917.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG.
LA DIRECTION.

Canton de Vaud

Au bord **du lac Léman,** dans jolie petite localité, desservie par chemins de fer et bateaux, **à vendre** pour le printemps :

MAISON

solidement construite et confortable, avec joli petit jardin attenant. Terrasse ombragée, vue sur le lac ; eau, électricité. Facilités de paiement.
S'adr. à **M. C. PIOT,** *propriétaire* à **St-Prex.** 1043

POUDRE NOIRE

Le dentifrice classique : Désodorant, antiseptique, astringent, **blanchissant** les dents, évitant maladies des dents et gencives. Préparée par le **Dr G. Preiswerk (Yverdon).** Se vend dans **toutes les pharmacies,** etc., à 1 fr. la boîte.

Dans famille du Jura bernois, **on demande**

FILLE

propre, honnête, connaissant cuisine et travaux ménage soigné. **Bons gages.**
Ecrire sous chiffres P 464 P à *Publicitas S. A., Porrentruy.*

ON DEMANDE

une sommelière

de toute confiance.
S'adresser à l'**Hôtel de la Lande, Brassus** (cant. Vaud).

Demoiselle

désire se placer dans un bureau de commerce ou autre, pour se mettre au courant des travaux de bureau. Petite rétribution.
S'adr. sous chiffres P 922 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On achèterait d'occasion

harmonium

en bon état, pour débutant. Offres détaillées, **Poste Novilly.** 971

A REMETTRE

un des meilleurs cafés de Lausanne. Salle pour sociétés. Bénéfices prouvés. 951
S'adr. : **Berger,** *Grand Pont, 8,* **Lausanne.**

Un appartement

de 4 pièces, 2me étage, Avenue de Pérolles, N° 10, **est à louer** dès le 25 juillet.
S'adresser à **J. RÆMY,** *notaire* à **Fribourg.** 743

Nos lecteurs

ont certainement vu paraître dans les plus grands journaux de la Suisse une importante publicité en faveur d'un produit pharmaceutique, les

GLOMERULI RUGGERI

qui sont un remède réellement merveilleux contre **l'anémie,** les **pâles couleurs et la faiblesse des nerfs.**

Bon nombre de personnes ont eu confiance dans cette réclame, et les brillants résultats n'ont pas été moins nombreux. Déjà après un traitement de quinze jours des « **Glomeruli Ruggeri** », l'anémie la plus opiniâtre commence à céder et quelque temps après elle disparaît complètement.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont en effet d'une préparation très heureuse et principalement recommandable aux jeunes filles à leur âge critique. L'emploi très facile et leur coût peu élevé sont aussi une cause de leur faveur.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont aujourd'hui le remède le plus en vogue contre l'anémie, et cela grâce aussi au fait que pendant tout le traitement il n'est nullement besoin de suivre un régime spécial.

Les « **Glomeruli Ruggeri** » sont en vente aux prix de 3 fr., la boîte dans toutes les pharmacies ou directement au dépôt général **E. Soldati,** à **Lugano.**

Dépôt : G. LAPP, pharmacien, Fribourg.

ASSUREZ-VOUS TOUS LA POSSESSION
DU

Panorama de la Guerre

Préface du Lt-Colonel ROUSSET

Un souvenir pour l'existence — Un cadeau inappréciable à offrir

Ouvrage unique en son genre et sans rival, insurpassable, faisant l'admiration générale. Mise en œuvre avec la collaboration de 80 écrivains. Récits, commentaires, jugements, etc., des Membres de l'Académie française. Historiens, Publicistes, Correspondants de guerre, Parlementaires, Ecrivains, Militaires et des meilleurs Artistes peintres, spécialement autorisés.

4 grands volumes : 25×33 de 500 pages. Merveilleux et richement reliés. Innombrables clichés et planches en couleurs, dont plusieurs ont 100×33 cm.

20 mois de crédit, rien à payer d'avance

En souscription aux **Editions FREDY,**
1, Place St-François, **LAUSANNE.** *Téléph. 3745.*

Une simple carte suffit, adressée à **M. Chardonnens,** 135, *rue de la Préfecture,* représentant pour Fribourg.

— Tous renseignements gratuits —

Le **Panorama de la Guerre** sera tôt ou tard le souvenir adopté dans chaque ménage. Profitez du prix actuel de souscription avant une prochaine hausse.

Fabrique de meubles « Gruyéria »

Téléph. 12. BULLE
FRIBOURG, Av. de Pérolles, 4. Téléph. 5.58

Toujours grand et beau choix de salles à manger, chambres à coucher et divers autres meubles à des prix très avantageux. 654

Vente directe de la fabrique

PAS D'INTERMÉDIAIRE

THÉATRE DE FRIBOURG
Dimanche 18 et mardi 20 février, à 3 h. de l'après-midi

REPRÉSENTATIONS

DONNÉES PAR LA
NUITHONIA, Section française des Etudiants suisses

Les Piastres rouges

Drame espagnol en 3 actes de Ch. Le Roy-Villars

L'AFFAIRE DE LA RUE DE LOURCINE

Comédie en un acte d'Eug. Labiche

PRIX DES PLACES : Loges de face, **3 fr. 50 ;** Loges de côté 1er rang, **3 fr. ;** 2me rang, **2 fr. 50 ;** Parquets, **2 fr. ;** Parterre **1 fr. 50 ;** Galeries, **80 cent.** — Location au magasin de musique M. von der Weid, rue de Lausanne. P 817 F 989

Avant de contracter une assurance, contre les accidents ou vis-à-vis des tiers, demander conditions et prix

La Mutuelle Vaudoise

Galeries du Commerce, Lausanne

Durée de l'engagement : *un an seulement ;* faculté de résiliation, moyennant avis préalable de 3 mois avant le 31 décembre de chaque année.

Répartition des bénéfices

En 1915, il a été réparti **50 %** du bénéfice **laissé par chaque assuré,** sous déduction des frais généraux de l'Association.

Sociétés et Corporations diverses, demandez **NOS CONDITIONS SPÉCIALES.** 128 3 L 3898

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG

CONFÉRENCES

ORGANISÉES PAR LA SOCIÉTÉ DE

BELLES-LETTRES

LE SOIR, A 8 ¼ HEURES

Mercredi 21 février.
M. Philippe GODET, professeur à la Faculté des Lettres, Neuchâtel.
Un vieux roman d'amour.

Jeudi 1er mars.
M. André MERCIER, professeur à l'Université, Lausanne.
La Suisse et la guerre.

Jeudi 8 mars.
M. Robert de TRAZ, homme de lettres, Genève.
Propos de théâtre.

Jeudi 15 mars.
M. Auguste SCHORDERET, homme de lettres, Fribourg.
Propos fribourgeois.

VENTE DE TITRES

L'office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le vendredi 23 février, à 2 heures du jour, à son bureau, à Bulle :

100 actions de la Société électrique de Montbovon ;
40 actions des Chemins de fer électriques de la Gruyère ;
1 action du Crédit gruyérien ;
1 action 1re classe du Montreux-Oberland bernois.
Conditions et taxes à disposition, au bureau de l'office.
311 B 1040. LE PRÉPOSÉ.

Vente juridique de mobilier

Mardi 20 février, à 11 heures du jour, devant l'*Hôtel des III Rois* à **Romont,** l'office des faillites de la Glâne fera vendre aux enchères publiques le mobilier appartenant à la masse en faillite d'Alphonse Jaquet, savoir : 1 piano oblique à l'état neuf, 5 vases de cave, 2 tables de jardin avec 4 chaises, 3 lauriers, 2 marmites et ustensiles de cuisine, 5 lits complets, des tables de nuit, lavabos, tables, chaises, glaces, tableaux, rideaux et quantité d'autres objets trop long à détailler. P 331 F 1016
Romont, le 16 février 1917.
Le préposé : **Alex. AYER.**

Poules d'eau

Plat maigre bon marché

La pièce : **Fr. 1.—**
LÆUBLI FRÈRES
Ermatingen

FŒTISCH FRÈRES

Agence de concerts
Maison de l'Enseignement musical
FONDÉE EN 1804

ont le regret d'informer le public **qu'il ne sera désormais plus envoyé de billets de concert ou de théâtre contre remboursement,** sous aucun prétexte, ceci afin de parer à de regrettables abus et aux pertes que nous avons subies de ce chef.

Les places ne seront adressées **que contre envoi préalable de leur prix,** plus l'affranchissement, à **notre compte de chèques IV. 406** (sans aucun frais pour le client).

Aucune demande par téléphone ne sera prise en considération.